

ANNEXE

**CERTIFICAT D'ASSURANCE OU AUTRE GARANTIE FINANCIERE
RELATIVE A LA RESPONSABILITE CIVILE POUR LES
DOMMAGES DUS A LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES**

Etabli conformément aux dispositions de l'article VII de la Convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dus a la pollution par les hydrocarbures

NOM DU NAVIRE	LETTRES OU NUMERO DISTINCTIFS	PORT D'IMMATRICULATION	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE

Le soussigné certifie que le navire susmentionné est couvert par une police d'assurance ou autre garantie financière satisfaisant aux dispositions de l'article VII de la Convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures.

Type de garantie

Durée de la garantie

Nom et adresse de l'assureur (ou des assureurs) et (ou) de la personne (ou des personnes) ayant apporté une garantie financière

Nom

Adresse

Le présent certificat est valable jusqu'au

Délivré ou visé par le Gouvernement de

(nom complet de l'Etat)

fait à
(lieu)

le
(date)

.....
(signature et titre du fonctionnaire
qui délivre ou vise le certificat)